cpdp
comité
professionnel
du pétrole

# Circulaire

n° 10661
Mercredi 3 avril 2013

## Gaz naturel

### Tarifs réglementés de vente

### DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION DE RÉGULATION DE L'ÉNERGIE DU 29 MARS 2013

> La Commission de régulation de l'énergie vient de publier sur son site[1] une délibération datée du 29 mars 2013 concernant les nouveaux tarifs réglementés de vente de gaz naturel fourni à partir des réseaux publics de distribution de GDF Suez.

> Ces tarifs, applicables à compter du 1er avril 2013, sont en baisse de 0,6 % en moyenne. Ils font suite aux barèmes des 1er mars 2013 (- 0,3 %), 1er février 2013 (- 0,5%) et 1er janvier 2013 (+ 2,1 %).

> Figure ci-après le texte de la délibération du 29 mars 2013 de la Commission de régulation de l'énergie.

Responsable de cette publication : Bertrand Guillerat
01 47 16 94 70
bertrand.guillerat@cpdp.org

[1] www.cre.fr